



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
Évaluation indépendante finale du
« Ensemble pour l'eau et l'assainissement durable » en République Centrafricaine

1 Contexte du projet

En février 2015, Action Contre la Faim a relocalisé son projet dans la préfecture de Kémo. Dans ce contexte « stable » après le coup d'Etat de 2013, les populations ont tendance à revenir dans leurs habitations. Cependant, elles n'ont que très peu accès aux infrastructures d'eau, hygiène et assainissement. En 2010, la préfecture affichait la prévalence de pneumonie la plus élevée du pays (12,1% sur les 0-59 mois), une prévalence des maladies diarrhéiques (27,3%) supérieure à la moyenne nationale, 56,8% des ménages ont accès à une source d'eau améliorée dans la préfecture de la Kémo, avec une prédominance des forages (36,4%) suivis des puits protégés (12,8%) et des sources protégées (4,1%). D'importants besoins en nouveaux Points d'Eau Modernes (PEM) se faisaient sentir.

Le projet d'ACF a débuté en novembre 2011 et sa fin est prévue pour août 2016. Il est financé par l'Union Européenne et l'Agence Française de Développement.

L'objectif global du programme vise à contribuer à l'atteinte des Objectifs du Millénaire en matière de réduction de la mortalité infantile et maternelle, et de lutte contre les maladies dans les zones rurales de la République centrafricaine.

L'objectif spécifique repose sur l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement ainsi que les conditions d'hygiène et de santé des populations des sous-préfectures de Sibut, Dékoa et Ndjoukou Préfecture de la Kémo.

2 Portée de l'évaluation

L'évaluation aura pour but de mesurer l'efficacité du programme Facilité Eau dans la préfecture de la Kémo vise l'amélioration des conditions de vie des communautés rurales en matière d'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène.

L'évaluation suivra les critères d'évaluation proposés par le CAD de l'OCDE. Les objectifs spécifiques de l'évaluation reposent sur la définition des points forts et des points faibles de l'action, le degré d'atteinte des objectifs annoncés de l'action, sa durabilité et sa potentialité d'impact. Cette étude servira également à identifier les leçons apprises et les bonnes pratiques. L'évaluateur/trice devra également fournir des recommandations aux parties prenantes pour promouvoir la durabilité et pour soutenir la réalisation, l'expansion ou le développement d'initiatives du projet.

Les documents suivants devront être produits par l'évaluateur :

- 1. Un rapport initial** : expliquant la méthodologie que l'évaluateur/trice entend utiliser pour l'évaluation et présentant un plan de travail détaillé.
- 2. Un atelier d'apprentissage avec les parties prenantes** : l'évaluateur/trice devra animer un atelier d'apprentissage sur le terrain afin de présenter le rapport provisoire et les constatations de l'évaluation au personnel du projet et aux parties prenantes. À cette occasion, il/elle devra recueillir les commentaires de ces derniers et atteindre un consensus au sujet des recommandations.
- 3. Un rapport d'évaluation provisoire** comprenant des recommandations spécifiques, les leçons apprises ainsi que les bonnes pratiques.
- 4. Un rapport d'évaluation final** comprenant un maximum de 30 pages et le résumé exécutif.



Action Contre la Faim souhaite que les éléments transversaux soient intégrés dans le cadre de l'évaluation, notamment les questions de genre, les personnes vulnérables, la protection, l'impact environnemental, la participation des acteurs locaux, le partenariat et la redevabilité.

3 Modalités d'évaluation et exigences professionnelles

L'évaluateur/trice mènera l'évaluation indépendante finale du 08/09/2016 au 26/10/2016. La période d'évaluation devrait s'étendre sur environ 25 à 29 jours travaillés. Le consultant devra inclure dans sa proposition une visite de terrain en République Centrafricaine afin de rencontrer les membres du bureau d'ACF.

La sélection du consultant sera effectuée par l'équipe Évaluation, Apprentissage et Responsabilité (ELA) d'ACF UK.

Les candidats devront joindre les éléments suivants à leur candidature : (les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte)

- Un CV détaillant leur parcours et connaissances du domaine visé ;
- Une présentation de leurs expériences pertinentes antérieures en matière d'évaluation pour la présente tâche et faire part de leurs disponibilités
- Un détail de leurs honoraires journaliers ;
- Deux références ;
- Deux exemples de leurs travaux antérieurs.

L'évaluateur/trice devra présenter le profil suivant :

- Connaissances approfondies en eau, hygiène et assainissement et en particulier la promotion de l'hygiène et l'assistance à la maîtrise d'ouvrage dans le secteur, stratégie et réalisations des ouvrages;
- Expérience avérée sur le terrain en évaluation d'un projet pluriannuel;
- Diplôme ou expérience en lien avec les secteurs concernés par l'évaluation à entreprendre ;
- Expérience significative en coordination, conception, mise en œuvre, suivi et évaluation de projets ;
- Compétence en communication et dans l'organisation et la conduite d'ateliers et compétences rédactionnelles;
- Connaissance des problématiques humanitaires en République Centrafricaine serait un plus ;
- Maîtrise du français et des langues locales (optionnelle) ;
- Connaissances des exigences des bailleurs : l'Union Européenne et de l'Agence Française de Développement ;
- Capacité à gérer le temps et les ressources et à travailler avec des délais courts
- Indépendance vis-à-vis des parties engagées ;
- Entièrement disponible pendant la durée de l'évaluation.

Le/la candidate devra nous faire parvenir le dossier de candidature lundi 5 septembre 2016, avant minuit. Les candidats doivent envoyer leur dossier par courrier électronique à l'adresse suivante : ela@actionagainsthunger.org.uk et indiquer « Evaluation Indépendante Finale – République Centrafricaine » dans le titre de leur courrier électronique.